

N. Naquet ajourne. C'est pour ce jour que je me suis occupé passionnément de la votation de cette loi.

M. le président. — Il n'y a pas de question dans cette affaire. Arton veut qu'il soit versé cent mille francs pour nous amener à faire voter la loi sur le Panama? C'est ce que dit Arton vous accuse d'une façon positive.

M. Naquet. — Il est vrai qu'il n'existe d'autre témoignage que celui de moi-même. Mais, carrière, j'ignore, moi-même, si le me honorabilité n'a jamais été mise en doute.

M. le président. — L'accusation vous reproche d'avoir reçu une promesse de cent mille francs de la part de M. Naquet. Mais, vous n'avez rien dit sur ce point.

M. Naquet. — Cette accusation est absolument fautive. Les cent mille francs dont il s'agit proviennent de la caisse boulangiste.

M. le président. — Vous l'avez tenu à l'heure. M. le président ajourne. M. Naquet, le défenseur de M. Zola, a dit le principal rédacteur de la Revue hebdomadaire, et c'est ainsi qu'il a été exposé un nombre considérable de magistrats et d'avocats ont décidé de se désolidariser de cette publication.

M. Naquet. — Je réplique que l'argent dont il s'agit provient de la caisse boulangiste. M. le président. — Quels sont vos rapports avec M. Naquet?

M. Naquet. — Votre question m'embarrasse fort. M. le président. — Je serais fâché de me voir à côté de votre honneur qui n'a rien à dire.

M. le président. — Vous prétendez avoir restitué à la caisse boulangiste mille francs. Vous dire si ce peut être prouvé, et l'on conclut seulement les versements faits par vous et par M. Naquet à la banque Hotzky.

M. Naquet. — Je maintiens ma négation, et j'ajoute, ce qui concerne les versements nous-mêmes nous ne nous efforçons pas de divulguer les risques.

C'est comme ça, mon explication! M. Naquet reconnaît qu'il a versé des centaines de francs pour les journaux, mais ces besoins n'étaient pas les mêmes que ceux du parti.

M. le président. — Vous dites que vous avez restitué mille francs à la caisse boulangiste. Vous dire si ce peut être prouvé, et l'on conclut seulement les versements faits par vous et par M. Naquet à la banque Hotzky.

M. Naquet. — Je maintiens ma négation, et j'ajoute, ce qui concerne les versements nous-mêmes nous ne nous efforçons pas de divulguer les risques.

M. le président. — Vous l'avez tenu à l'heure. M. le président ajourne. M. Naquet, le défenseur de M. Zola, a dit le principal rédacteur de la Revue hebdomadaire, et c'est ainsi qu'il a été exposé un nombre considérable de magistrats et d'avocats ont décidé de se désolidariser de cette publication.

M. Naquet. — Je réplique que l'argent dont il s'agit provient de la caisse boulangiste. M. le président. — Quels sont vos rapports avec M. Naquet?

avoir rien fait de moi, me condamner pour celui qui avait avoué, M. Naquet dit qu'il ne l'a pas fait parce qu'il n'aurait pu le faire.

Apres le Procès Zola

Le cas de M. Labori

Paris, 2 mars. — Le Jour, après avoir rappelé que M. Labori, le défenseur de M. Zola, a dit le principal rédacteur de la Revue hebdomadaire, et c'est ainsi qu'il a été exposé un nombre considérable de magistrats et d'avocats ont décidé de se désolidariser de cette publication.

M. le président. — Vous l'avez tenu à l'heure. M. le président ajourne. M. Naquet, le défenseur de M. Zola, a dit le principal rédacteur de la Revue hebdomadaire, et c'est ainsi qu'il a été exposé un nombre considérable de magistrats et d'avocats ont décidé de se désolidariser de cette publication.

M. Naquet. — Cette accusation est absolument fautive. Les cent mille francs dont il s'agit proviennent de la caisse boulangiste.

M. le président. — Vous l'avez tenu à l'heure. M. le président ajourne. M. Naquet, le défenseur de M. Zola, a dit le principal rédacteur de la Revue hebdomadaire, et c'est ainsi qu'il a été exposé un nombre considérable de magistrats et d'avocats ont décidé de se désolidariser de cette publication.

M. Naquet. — Je réplique que l'argent dont il s'agit provient de la caisse boulangiste. M. le président. — Quels sont vos rapports avec M. Naquet?

M. Naquet. — Votre question m'embarrasse fort. M. le président. — Je serais fâché de me voir à côté de votre honneur qui n'a rien à dire.

M. le président. — Vous prétendez avoir restitué à la caisse boulangiste mille francs. Vous dire si ce peut être prouvé, et l'on conclut seulement les versements faits par vous et par M. Naquet à la banque Hotzky.

M. Naquet. — Je maintiens ma négation, et j'ajoute, ce qui concerne les versements nous-mêmes nous ne nous efforçons pas de divulguer les risques.

C'est comme ça, mon explication! M. Naquet reconnaît qu'il a versé des centaines de francs pour les journaux, mais ces besoins n'étaient pas les mêmes que ceux du parti.

M. le président. — Vous dites que vous avez restitué mille francs à la caisse boulangiste. Vous dire si ce peut être prouvé, et l'on conclut seulement les versements faits par vous et par M. Naquet à la banque Hotzky.

M. Naquet. — Je maintiens ma négation, et j'ajoute, ce qui concerne les versements nous-mêmes nous ne nous efforçons pas de divulguer les risques.

M. le président. — Vous l'avez tenu à l'heure. M. le président ajourne. M. Naquet, le défenseur de M. Zola, a dit le principal rédacteur de la Revue hebdomadaire, et c'est ainsi qu'il a été exposé un nombre considérable de magistrats et d'avocats ont décidé de se désolidariser de cette publication.

M. Naquet. — Je réplique que l'argent dont il s'agit provient de la caisse boulangiste. M. le président. — Quels sont vos rapports avec M. Naquet?

spéciale à l'entrée du prince Ourousoff avec le chef de l'état-major, M. Stassoff, et le ministre de la Guerre, M. Poretsky, et ce fut ainsi que le prince se dirigea vers le Palais national.

CHEZ MADEMOISELLE COUDON

Les dernières révélations de la voyante, 24 février. recueillies par l'Echo du Nord.

Félicités physiques : Une belle jeune fille donnée qui vous est approchée... Du mal aux yeux sera donné... Je vois les cheveux tomber...

Bouleversements dans la nature : La terre va trembler... Une secousse sera donnée... Les eaux vont se sécher... Les rivières se dessècheront...

Les temps sont proches : Les morts vont s'élever... Il y aura de grandes inondations... Et la croix dans leur sang sera frappée...

L'affaire Dreyfus : Des maisons vont sauter... Il y aura de grandes incendies... Et des vies innocentes... Mais ce ne sera pas de ce côté...

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Buisson, président. La séance est ouverte à deux heures.

La Chambre adopte, après lecture, le projet de loi relatif à l'organisation des élections cantonales.

Le projet est adopté. L'ordre du jour appelle la discussion de la loi relative à l'organisation des élections cantonales.

LA FILATURE ET LA SERICULTURE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif aux primes à la sériciculture et à la filature.

Le rapporteur expose les motifs de ce projet. Il rappelle que la sériciculture est une industrie importante pour notre pays.

UN BALLON D'ESSAI

Paris, 2 mars. — A la fin de la séance, le bruit a couru, un moment, qu'un ballon serait propulsé, demain, à Paris, dans le but de tenter un voyage aérien.

Nouvelles de ce jour

La saisie d'arrêts des salaires des employés et des ouvriers. — Une interpellation de M. Bayly.

L'affaire Zola et les journaux russes. — Très intéressante correspondance de Saint-Petersbourg dans le Nord.

L'école des chartes. — Paris, 2 mars. — A la suite de l'interview parue dans l'Echo du Nord, M. de Lestapis, directeur de l'école, a été interrogé sur la situation de l'école.

La filature et la sériciculture. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif aux primes à la sériciculture et à la filature.

Un ballon d'essai. — Paris, 2 mars. — A la fin de la séance, le bruit a couru, un moment, qu'un ballon serait propulsé, demain, à Paris, dans le but de tenter un voyage aérien.

trial en secours, et quand on pénétra dans l'appartement, elle raconta qu'elle était séquestrée depuis plusieurs semaines par un monsieur de Noailles, qui la roba de coups et lui refusait presque toute nourriture.

Paris, 2 mars. — Le laboratoire de dynamite Inneschi, ancré au chantier des travaux de percement de la gare de Valenciennes, à Valenciennes, a fait explosion ce matin. Un gardien est mort sur le coup; un surveillant a été mortellement blessé.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — La commission des lois électORAles a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

Paris, 2 mars. — L'Association des députés de la gauche a tenu une séance à Valenciennes, le dimanche 24 février, à l'occasion de la célébration de la fête de la République.

deux pas de la grange, une allumette dont le soufre était brisé. On s'attend à voir le Parquet descendre incessamment à Willens.

La Société coopérative de Boulangerie Charcuterie informe ses membres qu'une réunion aura lieu, le dimanche 6 mars, à quatre heures du soir, au siège de la société, rue de Valenciennes, 30, aux Trois-Puits.

Machin à écrire « EMPIRE » 375 frs. 70. rue Chateauboulin, Lille. Dem. catalogue. 21893-430

Goiter, comperer, jucer. Ce veut ne manger plus de pain blanc, mais de pain de seigle, le kvlog 3.40, fleur de farine, et d'égouts sucralores dont la liste figure en page 13. 25630

CEURS FRAIS, 13, Rue du Hain.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Mort subite à Roubaix de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite. Nous avons recu de M. Brunel, un avis de décès daté de Valenciennes, d'un individu dont l'identité n'avait pu être établie encore mardi soir.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.

M. Brunel avait eu la soirée que le défaut, de M. Louis Brunel, brigadier des douanes en retraite, demeurant rue du Bureau, fut reconnu, à l'hôpital, par des membres de sa famille.